

Rosay Infos



2019

Informations utiles



Santé (CPAM : <http://www.ameli.fr>)

Cabinets médicaux à proximité

Lyons-la-Forêt	13, rue de l'Hôtel de Ville	☎ 02 32 49 60 33
Charleval	51, Grande Rue	☎ 02 32 49 01 17
Médecin de garde		☎ 02 32 33 32 32

Cabinets infirmiers à proximité

Lyons-la-Forêt	29, place Isaac Benserade	☎ 02 32 48 26 68
Lyons-la-Forêt	13, rue de l'Hôtel de Ville	☎ 02 32 48 21 42
Charleval	70, Grande Rue	☎ 02 32 49 00 26

Pharmacies à proximité

Lyons-la-Forêt	4, rue de l'Hôtel de Ville	☎ 02 32 49 60 05
Charleval	44, Grande Rue	☎ 02 32 49 01 55
Pharmacie de garde		☎ 32 37

Social

Assistante sociale	☎ 02 32 31 97 17
--------------------	------------------

Tourisme

Office de Tourisme du Pays de Lyons	☎ 02 32 49 31 65 ou http://www.lyons-andelle-tourisme.com
-------------------------------------	--

Administrations

Sous-préfecture des Andelys	☎ 02 32 54 74 87
Préfecture de l'Eure	☎ 02 32 78-27-27 ou http://www.eure.gouv.fr
Trésorerie de l'Andelle	☎ 02 32 49 00 62
Service public	☎ 39 39 ou http://www.service-public.fr
Pôle emploi	☎ 39 49 ou http://www.pole-emploi.fr
Communauté de communes Lyons Andelle	☎ 02 32 49 61 27 ou http://www.cdcla.fr
ZA la Vente Cartier – 27380 Charleval	
Sygom	☎ 02 32 54 47 64
Fax : 02 32 54 47 96 – 13, rue Lavoisier – 27700 Les Andelys	
Déchetterie de Lorleau	☎ 02 32 49 39 30
Horaires d'été : lundi, mercredi, vendredi de 14 heures à 17 heures 45 et le samedi de 9 heures à 11 heures 45 et de 14 heures à 17 heures 45	
Horaires d'hiver : lundi, mercredi de 14 heures à 16 heures 45 et le samedi de 9 heures à 11 heures 45 et de 14 heures à 16 heures 45	

Mairie

☎ 02 32 49 08 25

ou <http://www.rosaysurlieure.fr/>

34, rue Principale Mail : mairie-rosay-sur-lieure@wanadoo.fr Fax : 02 32 49 32 30

Permanences	Lundi et mardi de 14 heures à 18 heures Jeudi de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures Vendredi de 14 heures à 18 heures 30
--------------------	--

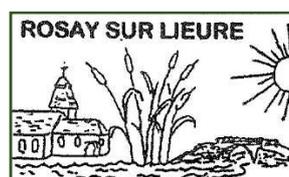
Permanence des élus :

Samedi de 11 heures à 12 heures, nous vous recevons sur rendez-vous

Agence postale

☎ 02 32 48 04 54

Lundi, Mardi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi de 10 heures à 12 heures



Sommaire

Le mot de l'équipe municipale	3
Rosay en chiffres	4
Recensement de la population en 2018	5
Nos jeunes diplômés	5
L'action du Conseil municipal en 2018 et prévisions pour 2019	6
Pour une vraie politique d'aménagement du territoire	9
Les petits cours d'eau font les grandes rivières, préservons-les	10
Une année bien remplie - retour sur les festivités 2018	11
Le Comité des fêtes	18
L'Amicale des aînés	20
Sport pour tous	22
L'Amicale des anciens combattants	24
HAUGR pour Rosay	26
Jumelage Pays de Lyons - Grafrathe	27
Paroisse Andelle Pays de Lyons	29
Comité du Souvenir de Mortemer	30
Les pompiers de Lyons-la Forêt	32
Rosay en histoire par notre historien – la bannière de sainte Cécile	33
Rencontre : deux australiennes à Rosay	38
Découverte : une artiste à Rosay	41
Programme d'activités 2019	44

Le mot de l'équipe municipale

C'est avec grand plaisir que nous vous présentons notre Rosay Infos. Comme chaque année vous trouverez dans ce bulletin la vie de notre village.

Nous remercions les associations qui ont contribué à l'animation de Rosay.

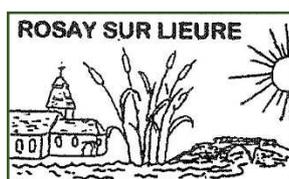
Nous pouvons citer le comité des fêtes, l'amicale des aînés, sport pour tous et l'amicale des anciens combattants.

Merci à tous qui avec beaucoup de dévouement, essayez de faire durer une tradition qui nous est chère.

N'oublions pas nos agents municipaux qui avec beaucoup de conscience professionnelle effectuent leurs missions.

Toute l'équipe municipale vous souhaite ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2019.

Enfin un grand merci au conseil municipal qui siège tous les mois à la mairie et à ceux qui ont aidé à la rédaction de cette nouvelle édition de Rosay infos.



Rosay en chiffres et en lettres

Naissances : (2015 : 7, 2016 : 3, 2017 : 3)

- ☞ 3 septembre : CLIPET Amaryllis
- ☞ 27 novembre : MORVILLIERS Lily
- ☞ 29 novembre : LE ROUX François

Décès : (2015 : 1, 2016 : 7, 2018 : 7)

- ☞ 21 février : PARIS Claude
- ☞ 17 mars : ROUGÉ épouse COUTEM Denise
- ☞ 13 décembre : Somjit SRICHOMCHUEN épouse PLAISANT

Mariage : (2015 : 1, 2016 : 1, 2017 : 1)

- ☞ 16 juin : NOBLET Benoît et BLAJENOVA Irina
- ☞ 1^{er} septembre : PRUNIER Stéphane et CANU Alexandra

Soutien financier aux associations

	2017	2018
Amicale des aînés	1 500 €	1500 €
Comité des fêtes	3 800 €	5 600 €
Amicale des anciens combattants	900 €	900 €
Sport pour tous	550 €	550 €
Souvenir de Mortemer	200 €	200 €
Croix Rouge	300 €	300 €
CFAIE	120 €	120€
Amicale des jeunes sapeurs-pompiers	150 €	150 €
Les Restos du cœur	700 €	700 €
Andel'Handicap	250 €	250 €
Association des élus du canton de Lyons	230 €	222€
Club des aînés du canton	230 €	277 €
Ecole de Rosay sur lieure	200€	200 €
Ecole de Lisors		220 €
Comité de jumelage Pays de Lyons		60 €
Activités sportives ou culturelles	1 400€	1400 €

Quelques chiffres

	2017	2018
Locations de la salle des fêtes	18	13
Réunions de Conseil municipal, CCAS, commissions diverses	21	17
Recensement militaire	11	7
Colis des anciens	66	72
Dossiers d'urbanisme (DP, PC, CU)	28	20
Demandes d'État civil	95	94
Noël des enfants	66	72

Aide sportive : 29 demandes à 40€ en date du 19/11/2018

Restauration scolaire : 2449 repas remboursés à hauteur de 1.50 € / repas du 1^{er} septembre 2017 au 6 juillet 2018.

**Connexions au site internet :
de Communes Lyons Andelle**

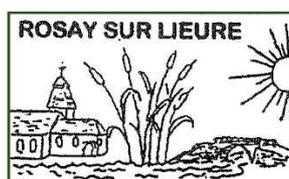
Refonte du site en lien avec la communauté

En 2017 : + de 30 000 connexions

En 2016 : 26 311 connexions

En 2015 : 13 326 connexions

<http://www.rosaysurlieure.fr/>



Recensement de la population 2018



En 2018, du 18 janvier au 17 février, a eu lieu le recensement de la population communale. Il permet de connaître la population dans les communes pour fournir les statistiques sur le nombre d'habitants et leurs caractéristiques.



Merci à Madame ARMANGE Christiane qui a assuré le rôle d'agent recenseur pour notre commune et à l'accueil que vous lui avez fait.

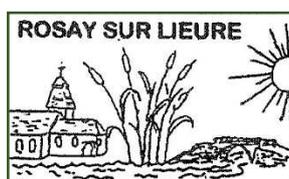
Mise en avant de nos jeunes diplômés

Cette année, le conseil avait souhaité poursuivre la mise en avant nos jeunes. Un petit cadeau a été remis à nos jeunes ayant réussi le brevet des collèges et le bac avec mention bien ou très bien lors de la galette en janvier 2018.



Félicitations à nos jeunes diplômés

Merci de vous manifester, car il n'est pas toujours aisé d'avoir connaissance des résultats de chacun de nos enfants dans les différents établissements.



L'action du Conseil municipal en 2018



- ✓ Mise en place d'un distributeur automatique à pains place de mairie
- ✓ Réflexion et programmation de travaux de sécurisation de la route de Lyons
- ✓ Continuation du programme « zero phyto » sur l'ensemble de la commune (cimetière en particulier)
- ✓ Finalisation mise en place de tri et compostage au cimetière
- ✓ Suivi et réception des chantiers églises, voiries, éclairage et salle des fêtes.
- ✓ Travaux de fleurissement et d'embellissement (place communale, place salle des fêtes...)
- ✓ Maintien et amélioration de l'organisation de l'arbre de Noël des enfants de Rosay.
- ✓ Réalisation du Rosay infos
- ✓ Déplacement de l'agence postale
- ✓ Refonte du site internet <http://www.rosaysurlieure.fr/>

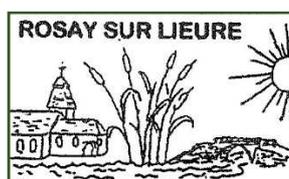
Travaux d'électricité et éclairage public

Avec une participation du Syndicat intercommunal de l'électricité et du gaz de l'Eure :

- ✓ Côte du château et une partie de la rue du fol Accard : enfouissement du réseau électrique et téléphonique et pose d'éclairage public ;
- ✓ Route Lyons – le Roule en direction de Lyons : mise en sécurité du passage piéton avec création et pose d'appareils d'éclairage public;
- ✓ sur l'ensemble de Rosay remplacement de vingt points lumineux dans le cadre de la suppression des lampes mercures.

Avec ENEDIS et RTE :

- ✓ Route de Lyons entre château et église et entrée de Rosay rue principale depuis Ménesqueville : enfouissement partiel de ligne très haute tension
- ✓ Pose de 2 postes de transformation (route de Lyons et station de suppression côte de l'Église).

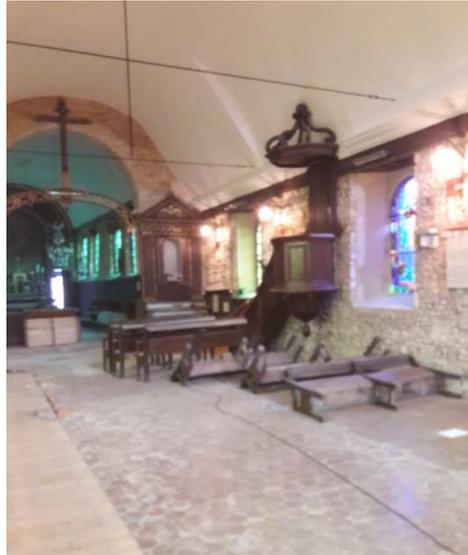


Voirie

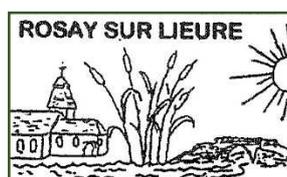
- ✓ Reporté à début 2019;
- ✓ Côte du château : 3ième phase de la réfection de chaussée.

Travaux de l'église

Les travaux de l'église ont été terminés cette année.



Un concert d'ouverture avec la chorale de Lyons a eu lieu dès juin 2018.



Prévisions du Conseil municipal en 2019

Programme « relance cœur de notre village »

Après la refonte de l'agence postale début 2018, la mise en place d'un distributeur à pain en mai 2018, une réflexion est en cours sur la nouvelle affectation de l'ancienne agence postale.

Des personnes ont déjà fait connaître leur candidature et présenter leur projet pour ce local.

Merci de vous faire connaître, quelque soit votre projet sur cette thématique.

Programme « sécurité de nos Enfants »

Mise en place de ralentisseurs route Lyons (RD 321) au niveau des zones Le Vaumichon et Le Roule

Travaux d'électricité et éclairage public

- ✓ Rue du Fol Accard (en attente d'accord de financement): enfouissement de réseaux, réfection de l'éclairage public, suppression de poteaux et ce sur l'ensemble jusqu'à la rue principale.
- ✓ A l'étude : fin de l'enfouissement téléphonie rue de la Berdouillerie et travaux rue de la Forêt.

Travaux de la salle des fêtes

Continuation de la réfection du bloc sanitaire et du sas d'accès.

Travaux des écoles

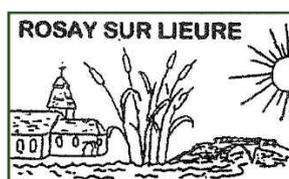
Dossier de subvention et programmation des travaux de rénovation des écoles dont rénovation énergétique et mise aux normes PMR (en attente d'accord)

Réunion de conseil municipal 2019

(dates indicatives suivant impératif des changements peuvent intervenir)

- | | | | |
|--------------------|------------------------|--------------------|----------------------|
| • jeudi 24 janvier | • mardi 19 février | • vendredi 22 mars | • lundi 15 avril |
| • jeudi 16 mai | • vendredi 14 juin | • mardi 9 juillet | • lundi 16 septembre |
| • jeudi 17 octobre | • vendredi 16 novembre | | • lundi 9 décembre |

N'hésitez pas à assister, un moment d'échanges est possible en fin de réunion de conseil.



Pour une véritable politique d'aménagement du territoire

Ces dernières années ont été marquées par la détérioration des conditions de vie des habitants des territoires ruraux avec le recul des services de proximité : disparition des services publics, désertification médicale, fracture numérique, disparition des commerces, dégradation des infrastructures notamment routières et ferroviaires,

Cette situation est indissociable de l'abandon de la part de l'Etat de toute ambition en matière d'aménagement du territoire. Après la seconde guerre mondiale, la France s'était dotée d'une politique structurante en la matière. Durant cette période, le Ministre de l'aménagement du territoire était même qualifié de « Premier ministre bis ».

Cette époque est désormais révolue. Fréquemment rattaché à d'autres compétences ministérielles (agriculture, logement, collectivités locales), l'aménagement du territoire est relégué au second plan et est devenu le « parent pauvre » de l'action publique.

Les différentes lois de décentralisation ont doté les collectivités locales de nouvelles missions, les invitant à prendre le relais de l'Etat, sans toutefois qu'elles se voient doter des moyens suffisants pour les mettre en œuvre.

La conséquence est l'accroissement vertigineux de la fracture territoriale en France. Sur de trop nombreux sujets, l'inégalité territoriale est criante.

Pour ne citer que deux exemples, l'accès aux soins et à une couverture en téléphonie mobile de qualité me paraissent deux domaines qui devraient être des priorités absolues du Gouvernement actuel. Or, les politiques en la matière manquent d'ambition et de courage.

L'engagement du Président de la République de couvrir tout le territoire en réseau mobile ne sera pas tenu en 2020. Au rythme actuel, il faudrait *a minima* deux quinquennats pour tenir cette promesse.

De la même manière, le Gouvernement a fait le choix de continuer sur la voie inefficace et onéreuse de l'incitation à l'installation des médecins dans les territoires ruraux. En l'absence d'une régulation de leur installation, que je prône, les questions de déserts médicaux seront très loin d'être résolues à la fin du quinquennat.

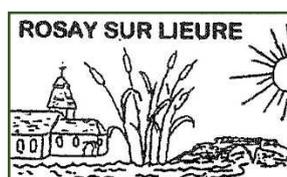
L'enjeu du désenclavement des territoires ruraux est également essentiel. Sur ce point, l'augmentation des efforts financiers de l'Etat pour l'entretien des infrastructures, routières et ferroviaires, existantes va dans le bon sens. Toutefois, le Gouvernement doit encore rassurer sur le financement de cette priorité.

Le Gouvernement est malheureusement très loin d'avoir mesuré l'ampleur des difficultés auxquelles font face les territoires ruraux. L'augmentation des taxes sur les carburants, sans un véritable soutien financier et social en faveur des habitants de la ruralité, en est une cruelle illustration.

Espérons qu'il saura entendre la légitime colère qui s'exprime et prendre conscience de la réalité de nos territoires à l'occasion de la concertation qui va s'ouvrir.



Hervé Maurey Sénateur de l'Eure



Les petits cours d'eau font les grandes rivières : préservons-les!

Le cours d'eau est un milieu vivant dans lequel des espèces aquatiques se déplacent constamment, pour se nourrir, se reproduire, etc. De plus, il transporte des matériaux qui modèlent son lit et constituent des lieux de reproduction.

L'entretien des cours d'eau

L'entretien régulier des cours d'eau revient aux propriétaires riverains. Il a pour objet de maintenir le cours d'eau dans son profil d'équilibre, de permettre l'écoulement naturel des eaux et de contribuer à son bon état écologique, notamment par enlèvement des embâcles, débris, flottants ou non, par élagage ou recépage de la végétation des rives. (cf. Article L215-14 du Code de l'Environnement).

Le bon état écologique

Le bon état écologique des cours d'eau et des milieux aquatiques, visé par la Directive Cadre européenne sur l'Eau (DCE) doit être atteint par la France en 2020. Il s'agit de retrouver, partout où cela est possible des rivières naturelles et des zones humides, afin que leurs fonctions bénéfiques puissent petit à petit se rétablir.

Des rivières naturelles

Du fait des aménagements agricoles, de l'urbanisme, les cours d'eau sont mis à rude épreuve et doivent survivre aux pesticides, au surcreusement qui conduisent en période sèche, à un assèchement des berges et à la disparition des plantes qui vivent habituellement les pieds dans l'eau. Mais la principale menace est la déconsidération qui affecte les rives des cours d'eau. Elle incite à vouloir éradiquer la végétation sauvage comme si elle n'y avait pas sa place et vouloir « faire propre ».

Ne rein faire

Il est toutefois nécessaire d'intervenir lorsque des embâcles ou par exemple une chute d'arbre empêche l'écoulement des eaux et risque de provoquer des inondations mais la meilleure gestion consiste bien souvent à ...ne rien faire, de façon à laisser les éléments naturels reprendre leur place et structurer le fonctionnement ultérieur de l'écosystème.



Une bande non fauchée permet à la végétation de s'exprimer et de maintenir les berges de la Lieure

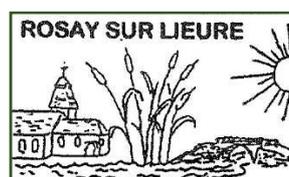
Rappel de la réglementation

- **Faucardage** (arrêté concernant le faucardement dans l'Eure en date du 05/01/2000)

Le faucardage signifie la coupe des plantes fixées dont les racines se développent dans le lit du cours d'eau et qui possèdent des feuilles flottantes ou émergées.

S'il s'avère nécessaire en cas de risques de débordement, le faucardage ne peut avoir lieu que du 1^{er} août au 15 septembre et au maximum sur les 2/3 de la superficie du lit appartenant au riverain.

Les produits de coupe ainsi que les corps dérivants retenus par la flore doivent être exportés hors de la zone inondable.



- **Pesticides** (arrêté relatif à la mise sur la marché et l'utilisation des produits phytopharmaceutiques du 4 mai 2017 et l'arrêté préfectoral dit « fossés » du 21/06/2018)

Toute application de produits phytopharmaceutiques est interdite :

- ✓ à moins de 5 mètres pour tout point d'eau (cours d'eau, plans d'eau, mares, fossés, collecteur d'eau pluviales...) figurant sur les cartes IGN au 1/25000 ;
- ✓ à moins de 1 mètre pour tout point d'eau (cours d'eau, plans d'eau, mares, fossés, collecteur d'eaux pluviales...) ne figurant pas sur les cartes IGN au 1/25000 ;
- ✓ sur les avaloirs, caniveaux et bouches d'égout.

Panneau conforme à l'annexe 1 de l'arrêté préfectoral DDIM 2018-117

**Ne traitez pas à proximité des points d'eau
Respectez les zones non traitées**

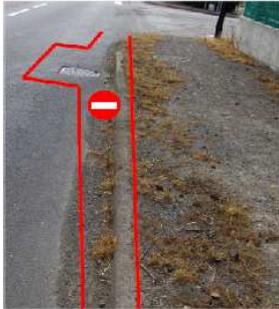
Afin de préserver la qualité des eaux, il est interdit d'utiliser tous pesticides (désherbant, fongicide, insecticide) :

Mesures nationales

Sur et à moins de 5m minimum des points d'eau figurant sur les cartes IGN au 1/25 000. Consultez l'étiquette, la distance peut être plus importante (20, 50 ou 100m).



Sur les bassins de rétention des eaux pluviales, avaloirs, caniveaux et bouches d'égout.



Mesures départementales

Sur et à moins de 1 m : des points d'eau ne figurant pas sur les cartes IGN 1/25 000, des zones d'engouffrement et des bassins de rétention des eaux pluviales.



ZNT

La ZNT est une bande de terrain le long d'un point d'eau où l'application directe des produits phytopharmaceutiques en pulvérisation ou en poudrage doit être réalisée en respectant une zone non traitée minimale.

Sa largeur figure sur l'emballage du produit et peut être comprise entre 5 et 100 mètres.

En l'absence d'une prescription sur l'étiquette, **une ZNT de 5 mètres minimum doit être respectée.**

POINTS D'EAU

Les points d'eau sont :

- les cours d'eau définis au L.215-7-1 du code de l'environnement
- les points (plans d'eau, mares, sources, fontaines, prises d'eau souterraine ou superficielle...), **traits continus ou discontinus** (canaux, fossés agricoles, collecteurs d'eaux pluviales...) figurant sur les cartes au 1/25000 de l'IGN.

Tous les utilisateurs sont concernés : particuliers, agriculteurs, collectivités et entrepreneurs.

En cas d'infraction, les peines encourues peuvent aller jusqu'à 150 000€ d'amende et six mois d'emprisonnement (L.253-17 du code rural et de la pêche maritime)

Panneau disponible sur le site internet : [site de la préfecture de l'Eure](http://site.de.la.prefecture.de.l'Eure)

Un guide pour aider les propriétaires à entretenir leurs berges est disponible auprès du SYMA et pour plus de renseignements :

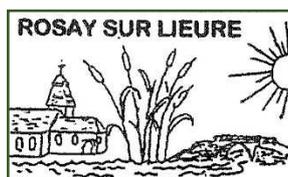
Morgane Boisramé - Technicienne rivière

tel : 06 07 11 73 08 / mail : mboisrame@bv-andelle.fr

Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Andelle (S.Y.M.A.)

18 route de la Capelle 76780 Croisy-sur-Andelle

Tel : 02 35 23 52 57 / mail : secretariat@bv-andelle.fr



Galettes et vœux de la municipalité

Le 21 janvier fut l'occasion de partager la galette, de s'échanger les vœux et de célébrer les jeunes diplômés de la communes.

Ces vœux sont aussi l'occasion de distribuer le Rosay infos aux habitants.

Cette année, la commune a reçu un chèque du département pour le fleurissement.



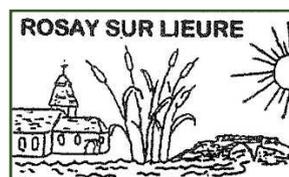
Démonstration de taille

Le 10 février avait lieu en partenariat avec l'association pomologique de Haute Normandie une démonstration de taille d'un verger de hautes tiges sur poiriers et pommiers avec présence des techniciens de l'association.

La démonstration s'est poursuivie après chez Monsieur Serge Hellot à Beauficel pour la taille de formation et les arbres basses tiges.



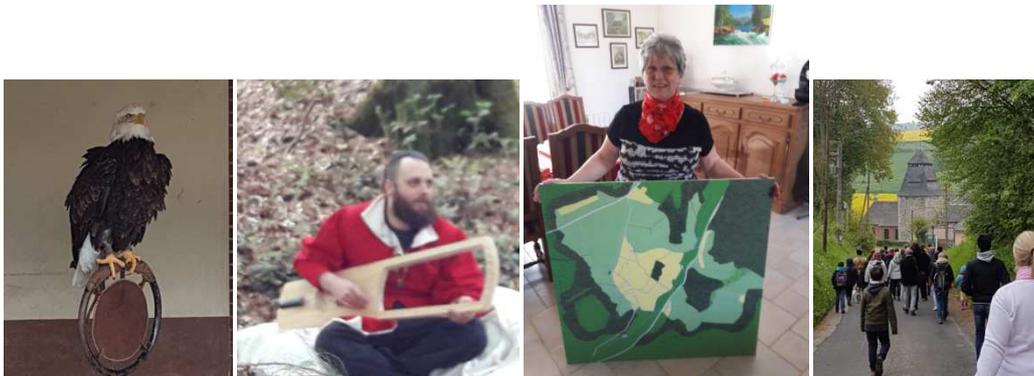
Si vous souhaitez, une démonstration chez vous merci de vous manifester.



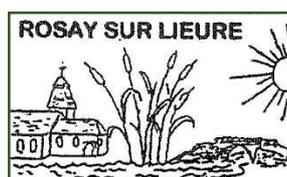
Fête de Printemps



Les 28 et 29 avril 2018, la commune de Rosay avec le soutien du comité des fêtes a organisé la deuxième édition de la fête de printemps. Une fête sur deux jours, dès le samedi, les festivités ont débuté par un repas champêtre avec présence d'une partie de l'orchestre du bastringue jazz . Une soixantaine de convives était présente lors de cette soirée.

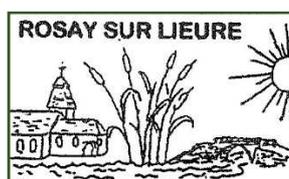
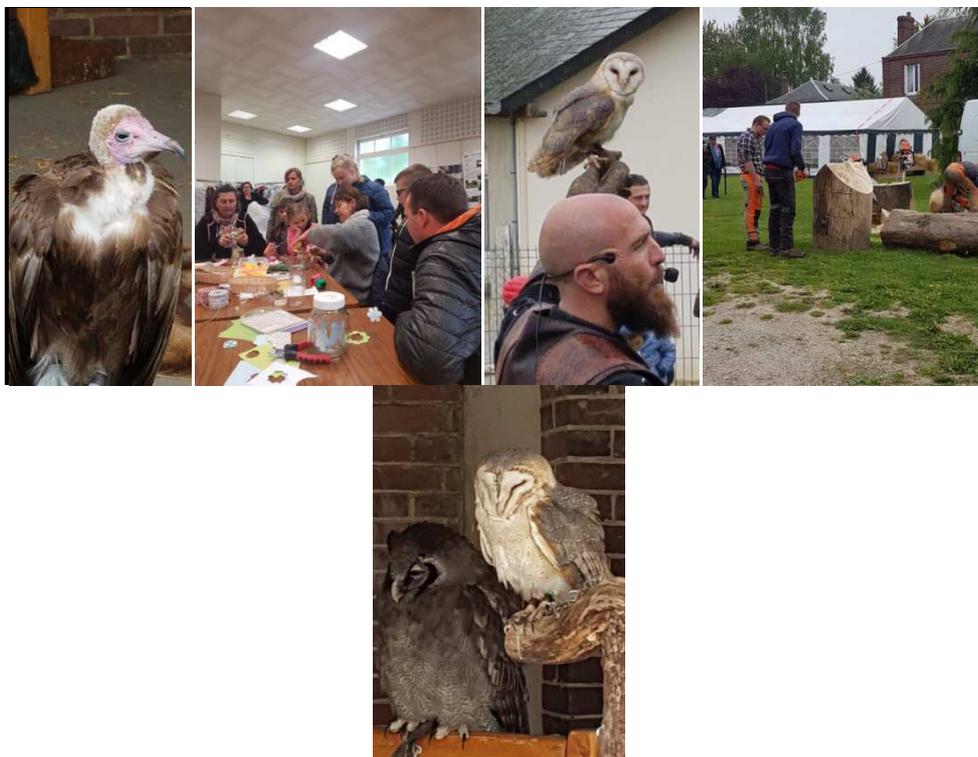


Le lendemain, marché fermier et artisanal, démonstration de sculpture à la tronçonneuse, greffage, ateliers, activités manuelles... étaient au rendez-vous pour la journée et pour le plus grand plaisir des visiteurs. Le matin, a eu lieu la randonnée contée en partenariat avec l'association haugr, où les randonneurs outre de croiser le garde Lavallée, ont pu également apprécier un chantre avec sa lyre celte.





Inauguration des circuits de randonnées sur Rosay et du plan sur la place communale. Malgré une météo peu favorable, la foule était également présente aux grands spectacles de rapaces présentés par la compagnie vol en scène (compagnie présente régulièrement au Puy du Fou).



Repas des aînés du 1^{er} mai 2018



Le repas des aînés avec plus de 65 personnes a encore été un grand moment d'échanges et de rencontres.

Cette année a été marquée par la très forte présence de Jean-jacques Fahler qui en plus d'être un grand animateur-chanteur, fut cette année mis à l'honneur en tant que donateur de la superbe bannière brodée au fil d'or don de la comtesse de Valon à la musique de Rosay sur Lieure et qui a été conservée par ses soins jusqu'à ce 1^{er} mai 2018. (l'objet est conservé en Mairie, il est visible sur rendez-vous)

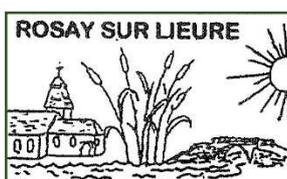
Fête des fleurs de Lyons la forêt

Les 23 et 26 juin 2018, la commune de Rosay était présente pour la fête des fleurs de Lyons la forêt.



Des compositions florales réalisées par des habitants et acheminées par le conseil municipal, ont été exposées dans le grenier de la halle.

Vous êtes déjà sollicités pour l'édition de 2019.



Foire à tout du 14 juillet et festivités des 14 et 15 août

A retrouver dans les articles des associations

Journée du patrimoine 2018

Cette année était la quatrième participation à la journée européenne du patrimoine pour la commune de Rosay sur Lieure.

L'église étant ouverte après les travaux, une visite libre était possible toute la journée.

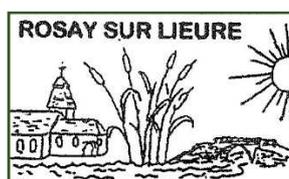
Après le succès des années précédentes, deux petites randonnées étaient organisées sur le passé industriel de Rosay avec visite du moulin et de l'usine du Roule

Ce fut l'occasion d'échanger sur les activités industrielles présentes sur Rosay.

Les deux randonnées étaient au départ de l'église et se sont conclues par un pot de l'amitié.



Merci à Monsieur et Madame Pingault pour leur accueil (histoire et présentation des panneaux des productions d'ISODIO usine du Roule)



Vos passions et vos talents

Les 27 et 28 octobre, la commune de Rosay était rassemblée pour la troisième édition de l'exposition « vos passions et vos talents ».

Une exposition dont le but est de se rencontrer et échanger en découvrant les passions et les talents de chacun.

Cette troisième édition permettait de découvrir un photographe animalier, des peintres, un sculpteur, un ferronnier, un atelier créatif, notre cordier communal, des photos et des cartes postales de Rosay, des bijoux...

Merci à ces exposants, artistes et artisans qui nous ont soutenus pour cette troisième édition... espérons voir beaucoup plus de talents mais surtout de visiteurs pour la prochaine édition.



Arbre de Noël

Le 9 décembre s'est déroulé l'arbre de Noël. Ce fut l'occasion pour nos plus jeunes et leurs parents de rencontrer la municipalité et d'échanger tous ensemble.

Merci au comité des fêtes qui a organisé un petit goûter à l'issue du spectacle.

Pour cette année, un spectacle était présenté par la compagnie ô clair de lune de Rosay sur Lieure.



Merci Hélène et merci père Noël



Le Comité des fêtes



La météo nous a spécialement gâtés en 2018. Nous avons commencé la saison par un partenariat avec le conseil municipal, pour la deuxième édition de la **fête du printemps**.

La foire à tout annuelle du 14 juillet a rencontré un franc succès! Grâce à la participation « des Vieux Segments » et de leurs belles machines agricoles ainsi que l'animation, dans l'après-midi, par l'orchestre « Calvagnol » la place de Rosay était au complet !

Lors de la **fête patronale le 14 et 15 août**, les enfants ont pu, une fois encore, trouver leur bonheur en profitant de diverses animations : manège, trampolines, maquillages et en fin de soirée, récupérer leurs lampions et nous conduire jusqu'au **feu d'artifice**.



Merci au club « **sport pour tous** » de Rosay sur Lieure, pour leur intervention tonique sur la place le 15 août après midi avec une démonstration de Zumba.



fête du 14 au 15
août

L'année s'est terminée par une soirée très conviviale autour de **la traditionnelle choucroute** animée par Didier Cordemans.

Toute l'équipe du comité des fêtes et moi-même vous souhaitons **une très belle année 2019** et nous vous donnons rendez-vous sur la place pour de nouvelles animations !



L'Amicale des aînés



C'est toujours avec le même plaisir que nos aînés se retrouvent tous les 1^{er} et 3^{ème} mardis de chaque mois pour échanger leurs propos, dialoguer et surtout se distraire à leurs jeux préférés pendant quelques heures.

Notre amicale regroupe actuellement 46 adhérents de 65 à plus de 90 ans !

Dans notre petit village, paisible et calme, notre club a le mérite d'exister et de répondre pour une part aux difficultés et aux problèmes que sont l'isolement et la solitude de nos personnes âgées. Nous les accompagnons, allons les chercher en voiture. Nous n'oublions personne et essayons de faire face conscient que leur déplacement devient très difficile.

D'ailleurs je remercie Monsieur THUILLIER Roland, très dévoué envers ces personnes !!

Les activités sont habituelles, les cartes très prisées, mais aussi les dominos, triominos et scrabble.

Pour clôturer l'après midi récréatif, un copieux goûter est servi.

Quelques sorties effectuées au cours de l'année 2018

29 mars 2018 : Repas offert par l'amicale à tous ses adhérents à LA TAVERNE ALSACIENNE à BONSECOURS.

12 AVRIL 2018 : Repas avec le Club des aînés du Pays Lyonnais à l'AUBERGE du VAUROUX à BEZU la FORET .

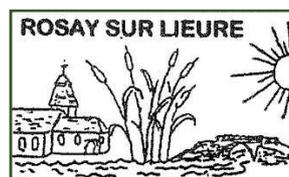
28 Juin 2018 : Voyage avec visite du musée du verre de BLANGY sur BRESLE , ensuite départ pour la

côte d'Opale, repas au restaurant dans le village artisanal de SAINT JOSEPH

15 Novembre 2018 : Sortie au cabaret « Le Vitotel » à Vito près du Neubourg. Repas au restaurant du cabaret, après midi spectacle grandiose.

Nous adressons à tous une bonne et heureuse année.

Monique BLONDE.

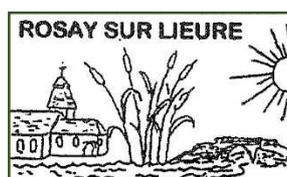




Présidente
Vice-président
Trésorière

Monique Blondé
Roland Thuillier
Marie France Plaisant

☎ 02 32 49 41 75
☎ 02 32 49 57 60
☎ 02 32 49 16 19



Sport pour tous



ASSOCIATION SPORT POUR TOUS

20, rue de l'Hôtel de Ville

27480 LYONS-LA-FORET

Forte de ses 120 membres, l'Association Sport pour tous propose des activités physiques pour tous les âges (à partir de 4 ans) et pour tous les goûts.



Gymnastique adulte (+ danse moderne jazz le mercredi soir)

circuit training, renforcement musculaire, cardio, step, fitness, stretching, Pilates

GYM SENIOR



Gymnastique senior

circuit training, renforcement musculaire, pilates, stretching, gym douce, équilibre, gym corps mémoire



Zumba adulte



Eveil corporel danse et Danse Moderne Jazz (à partir de 4 ans)



Zumba enfants (à partir de 6 ans)

Les cours sont adaptés à chacun, débutant ou confirmé. Karine, Christelle et Christa, les éducatrices sportives, dynamiques et expérimentées, vous accueillent avec le sourire et dans la bonne humeur.

Chacun pourra trouver l'heure et le lieu qui lui convient.

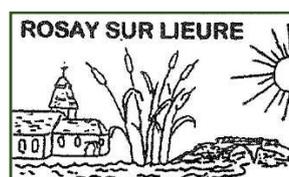
Les inscriptions sont ouvertes à tout moment de l'année.

Tarif : 130 euros

Réductions sur la somme totale (personnes d'un même foyer) :

10% de réduction pour 2 inscriptions et 15% sur 3 inscriptions

Les cours se déroulent dans les salles des fêtes de Lyons-la-Forêt, Rosay-sur-Lieure, Ménesqueville, Touffreville et Puchay



Pour plus de renseignements vous pouvez contacter l'association :

assosportpourtous@gmail.com

Annette Szyjan, Présidente au 06.19.35.89.56

Catherine Marchasson, Trésorière au 06.32.02.46.86

Yolpha Aït-Azzouzene, Secrétaire au 06.45.47.42.90



L'Amicale des anciens combattants



Comme les années passées l'Amicale était présente aux cérémonies officielles tant cantonales que communales.

Elle est forte de 20 membres.

Bilan d'activités 2018

8 avril : Le drapeau était à Lisors pour la cérémonie en l'honneur d'Emile SCHMITT et Marie SAINTEMARIE reposant sous la stèle des Morts pour la FRANCE 1914/1918 et 1939/1945.

8 mai : Commémoration du 73^{ième} anniversaire de l'Armistice du 8 mai 1945 avec appel des morts au monument cantonal à Lyons-la-Forêt. Puis dépôt de gerbe et appel des morts au monument à Rosay.

14 juillet : Invités par la municipalité, nous étions réunis autour de notre drapeau au pied du monument aux morts pour le traditionnel dépôt de gerbe.

29 août : Le drapeau était à Romilly sur Andelle pour la commémoration du 74^{ième} anniversaire de la libération du village.

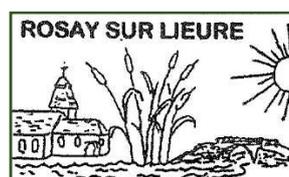
2 septembre : le drapeau était présent à la cérémonie commémorative du souvenir de Mortemer.

11 novembre : Après la visite aux cimetières, nous nous sommes regroupés autour de notre drapeau au pied du monument aux morts pour dépôt de gerbe, appel des morts, minutes de silence.

Le banquet regroupait 22 convives.

2 décembre : Assemblée générale.

Le président, Edmond LAMOTTE





L'Amicale des anciens combattants vous présente ses meilleurs vœux pour 2018



Haugr pour Rosay

Année après année, l'association Haugr trace son chemin de village en village à travers le Pays de Lyons et quelques premiers pas en vallée d'Andelle. Toutefois, elle a pris l'habitude de passer par Rosay-sur-Lieure, village qu'elle aime et où elle sait compter amis et sympathisants à ses causes pour la défense de notre environnement, le patrimoine, la vie de son territoire.

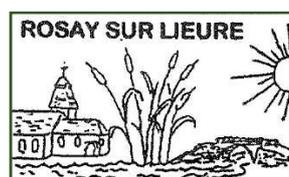
C'est à la fête du printemps de Rosay que l'association avec le garde Lavallée emmenaient un groupe de 80 personnes sur un des trois chemins de randonnée inaugurés : descendre la rue de l'église, glisser au fil de la Lieurerue des Maraîchers jusqu'au moulin et remonter le coteau crayeux par le sentier riche de bio-diversité, le tout agrémenté d'anecdotes, d'histoires, de légendes et d'informations botaniques.

Des manifestations toujours bien suivies qui retiennent l'intérêt du public comme en 2018 : le nettoyage de printemps à Lorleau, Jardins et Cie autour de la permaculture avec exposition de sculpture, ateliers de cuisine aux plantes sauvages, la participation à la restauration de la cabane des Quatre Cantons à Lyons, la participation aux différents concerts à l'arboretum et la balade contée à Lorleau.

Trois premières dates à retenir pour 2019 aux Hogues : le nettoyage de printemps le 30 mars, Jardins et Cie le dimanche 23 juin (thèmes : sources, bio-dynamie, botanique) et balade contée le dimanche 6 octobre.



Contact : Frédéric CHEMIN 06 13 47 43 64



Jumelage pays de Lyons - Grafrath



DES NOUVELLES DU JUMELAGE PAYS DE LYONS / GRAFRATH

2018 : une année-clé pour le jumelage

L'année 2018 a été marquée par une étape importante pour le jumelage. En effet, la charte scellant le jumelage de Lyons-la-Forêt et Grafrath (Bavière) a été solennellement signée par les maires des deux villages, Thierry Plouvier et Markus Kennerknecht, le 13 janvier 2018 à Lyons, en présence de notables du département et de la région, et d'un nombreux public de tout le Pays de Lyons.

Pour faire écho à cet événement, une délégation de membres du comité de jumelage, accompagnée par Thierry Plouvier, s'est rendue à Grafrath le 29 juin en réponse à l'invitation de son maire, Markus Kennerknecht, à l'occasion de la « Brückenfest » (*i.e. la « Fête du pont »*), l'une des nombreuses festivités émaillant la vie locale au cours de l'année.

Les deux édiles — celui de Grafrath vêtu du costume traditionnel bavarois — sont arrivés sur les lieux de la réception officielle dans une superbe et rutilante Delage D6 de 1924. Après les cadeaux reçus en janvier dernier, ce fut le tour de Thierry Plouvier d'offrir le sien : un panneau de signalisation officiel « Lyons la Forêt 899 km ». Puis, le verre de l'amitié à la main, les deux maires ont inauguré ensemble une très belle exposition-photos consacrée aux vues du Pays de Lyons qui ont séduit nos amis allemands lors de leurs différents séjours depuis 2011.

Cette première soirée s'est terminée autour d'un buffet de cuisine typique bavaroise offert par la municipalité de Grafrath.

Sous un soleil enchanteur, nous avons partagé pendant quelques jours visites touristiques et repas multilingues. Une visite de l'arboretum de 34 ha, fondé en 1882 à l'initiative de la ville de Munich, s'est révélée très riche et nous a donné des idées d'animation et de présentation pour le nôtre.

Nous nous sommes quittés avec la perspective de nous retrouver en Pays de Lyons en juin 2019, en faisant miroiter à nos hôtes la prochaine venue de l'Armada !



Nos projets pour 2019, s'articulent autour de 2 axes majeurs :

- Visite des Allemands en 2019 — Comme nous leur avons promis, nous allons recevoir nos amis allemands en juin prochain, en profitant de la venue de l'Armada à Rouen. Outre des activités autour de cet événement, nous projetons d'autres activités mettant en valeur notre beau Pays de Lyons.
- Mise en place d'échanges entre jeunes, à titre tant individuel qu'institutionnel au niveau des établissements scolaires. Nous avons déjà entrepris des démarches qui ont reçu un accueil favorable des acteurs concernés en France et en Allemagne, nous devons maintenant concrétiser.

Depuis deux ans, la commune de Rosay, ainsi que quatre autres communes du Pays de Lyons, ont adhéré au Comité de jumelage. Rejoignez-nous nombreux pour partager cette amitié franco-allemande dans le cadre de relations très chaleureuses. Il n'est pas du tout nécessaire de savoir parler allemand pour participer, alors n'hésitez pas à prendre contact avec le Comité de jumelage du Pays de Lyons, sur notre site (<http://lyons.jumelage.online.fr>) ou à l'office du tourisme.

Pascale COURTIN
Présidente

Christiane LORRAIN
Vice-présidente

Bruno BERGER CARTON
Vice-président



Bruno M. BERGER CARTON pour le Comité de jumelage du Pays de Lyons



Paroisse Andelle Pays de Lyons

- La Paroisse Andelle Pays de Lyons comprend quatre communautés :
- Perriers-sur-Andelle avec Le Tronquay, Letteguives, Perruel, Les Hogues et Vascoeuil
 - Fleury-sur-Andelle avec Bourg Beaudouin et Radepond
 - Charleval avec Renneville, Grainville et Vandrimare
 - Lyons la Forêt avec Rosay-sur-Lieure, Beauficel, Fleury la Forêt, Lorleau, Lilly et Bosquentin

Le Père Achille a été chargé en plus de la paroisse Notre Dame de Seine Andelle comprenant trois communautés :

- Alizay avec Le Manoir et Igoville
- Pîtres avec Amfreville-sous-les-Monts
- Pont-Saint-Pierre avec Romilly-sur-Andelle

Il a dû partir habiter le presbytère de Pîtres pour laisser celui de Fleury sur Andelle à son adjoint le Père Rik de Puydt, arrivé début septembre.

Etant donné le nombre important et croissant du nombre d'habitants (près de 30'000), des Paroissiens formés pour ces diverses missions :

- Préparation aux Baptêmes
- Préparation aux Mariages
- Catéchisme
- Funérailles
- Visites aux malades

Se dévouent pour seconder ces deux Prêtres assistent également de deux religieuses : Sœur Estelle et Sœur Anne Marie

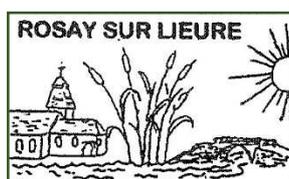
La Sœur Anne Marie assure des permanences les Mardis, Mercredis et Samedis de 10h à 12h au Presbytère de Charleval, tél : 02.32.49.01.49 (répondeur)

ou au 02.32.49.07.94, pour répondre à toutes les demandes de renseignements.

Festivité du 15 août 2018

Les travaux à l'église étant terminés, la messe programmée le 15 Août 2018 a été l'occasion de redécouvrir l'Église, une procession a eu lieu au son du doux chant de notre Dame de Rosay écrit par l'abbé Bretocq pour l'inauguration du calvaire en 1936.

Un petit vin d'honneur a suivi.





Site internet <http://andelle.paysdelyons.fr>

Pour le secrétariat, contacter le presbytère de Perriers ; 02.32.49.07.94.
Communauté de Lyons *Coordinateur : M. Philippe Pluchet*

Prochaine messe le 16 février à 18h30 en l'Église de Rosay.

Une messe est prévue le 15 août 2019 en l'église de notre Dame de Rosay-sur-lieure

Comité du souvenir de Mortemer

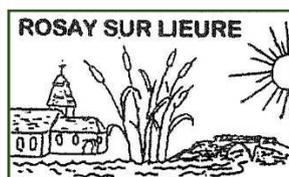
Le Comité du Souvenir de Mortemer a rendu Dimanche 02 Sept.2018 un hommage aux Résistants torturés et fusillés en Forêt de Lyons non loin de l'Abbaye de Mortemer.

Dans le cloître de l'Abbaye une messe a été célébrée pour la trentième fois consécutive par l'Abbé Jacques en présence d'Anne FRACKOWIAK-JACOBS Sous-préfète, de Claire O'PETIT Députée, Nicole DURANTON Sénatrice, Laure MARTEAU Conseillère Régionale, Françoise COLLEMARE et Thierry PLOUVIER Conseillers Départementaux, de Régis OUINE Maire de LISORS, des Maires et Elus des Communes avoisinantes, de Jean Marc MOUQUET Président du Souvenir Français, des représentants des Autorités Civiles et Militaires, des 28 Portes Drapeaux, Emmanuel BOIVIN Chef Secteur ONF, la Gendarmerie, le Centre de Secours, les familles Représentants les Fusillés, les Aviateurs et de nombreux spectateurs.

Devant la stèle d'Huguette VERHAGUE « Héroïne de la Résistance » Jean Claude REGNARD Président du Comité a le plaisir d'accueillir la fille de Jeannine et Réginald JOYCE « aviateur caché chez Huguette du 30 Juin au 07 Août 1944 » accompagné de sa fille et de son gendre

24 Aviateurs ont pu être sauvés par la Résistance Locale entre le 01 Juin et le 30 Août 1944.

En 1946 Réginald revient voir Huguette pour la remercier de l'avoir hébergé avec ses camarades au péril de sa vie. Il fait la connaissance d'une jeune fille de 15 ans Jeannine COLZY. Ils attendront 3 ans lui en Angleterre elle chez son père électricien à LYONS pour se marier à LYONS LA FORET le 16 Juillet 1949. Jeannine a 18 ans Réginald a 24 ans



A LA CROIX DES FUSILLES : Discours de Jean Claude REGNARD qui retrace les évènements tragiques des 22 et 23 Août 1944 où 8 Résistants furent torturés et Fusillés le 24Août. René LOUCOPOULOS, Guy LEON, Gilbert OUVRY, Emile SCHMITT et Jean VALLAT de LISORS, Henri PETAS et Achille SAQUEPEE de TOUFFREVILLE et Jean BELLARD de Bonneuil. André DERLY de LISORS, Jean BALMINO et André BEAUCLE de ROSAY disparurent emmenés par les SS, leur corps ne furent jamais retrouvés.

A LA CROIX VAUBOIS : Ce Monument a été inauguré le 22 Mai 1950 par Monsieur le Ministre de l'Agriculture VINAY en Mémoire de Michel le Poitevin de la CROIX VAUBOIS Conservateur des Eaux et Forêts à ROUEN, de son adjoint Robert FOLIOT et des Résistants

Monsieur Jean Marc MOUQUET Président du Souvenir Français retrace la fin tragique de Michel de la CROIX VAUBOIS arrêté par la Gestapo le 22 Mai 1944. C'est en convoi dans un wagon pour DACHAU qu'il perd la vie avec d'autres camarades, tous étouffés.

Madame la Sous-Préfète honore dans son discours la Résistance ONF et ORA.

Madame et Monsieur COURCHE Michel nous chantent le chant des Partisans et la Marseillaise accompagnée par l'Harmonie Municipale d'ETREPAGNY.

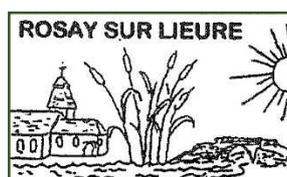
Un grand merci à Monsieur CHUFARD Francis du TRONQUAY prêt du minibus, à Monsieur DUPILLE Antoine pour les Jeepset à Madame et Monsieur CAFFIN Max de nous accueillir dans le cloître de cette Abbaye pour la messe du matin et le vin d'honneur qui clôture cette cérémonie.



Jean-Claude REGNARD – Président du Comité du Souvenir de Mortemer –

icregnard@orange.fr

5, Grande rue – 27440 LISORS



CIS de Lyons la Foret

Toujours plus d'interventions!

L'arrivée d'un nouveau véhicule

Nous enregistrons l'arrivée d'une ambulance pour mieux venir en aide à la population du secteur.

Ce véhicule permet de compléter les moyens pour l'assistance aux personnes dans le secteur de la Vallée de l'Andelle.



De nouveaux engagés

Nous sommes renforcés par deux sapeurs-pompiers du Centre d'Etrépany depuis le mois de juillet afin d'aider notre centre à poursuivre notre développement.

sapeur-pompier + volontaire = moi aussi

Il(s) sont aussi sapeurs-pompiers volontaires

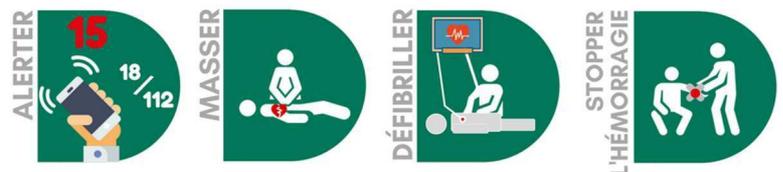
Christophe Employé service technique
Sandrine Assistante commerciale
Jérôme Infirmier libéral
Marie Préparatrice en pharmacie

SAPEURS-POMPIERS DE FRANCE

Nouveauté : se former aux gestes de premiers qui sauvent
initiez-vous aux premiers secours

Le 1^{er} mai nous avons organisé une journée pour apprendre les gestes qui sauvent. Cette journée a été un grand succès.

Vous aussi venez les apprendre.
 Appelez-nous !



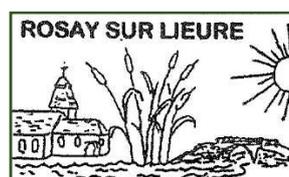
Le centre de secours est en plein développement et nous avons besoin de renforts.

Alors, n'hésitez plus, faites comme ces femmes et ces hommes qui se sont déjà engagés. *Vous qui résidez dans les communes de Beauficel, Bosquentin, Fleury la Forêt, Lilly, Lisors, Lorleau, Rosay sur Lieure, Touffrevielle, Le Tronquay et Lyons la Forêt, vous pouvez devenir sapeur-pompier, il vous suffit d'avoir envie.*

Contactez-nous !

06.08.47.08.10

Vous pouvez également nous suivre sur notre compte Facebook : amicale des pompiers de Lyons la forêt.

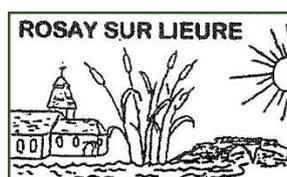


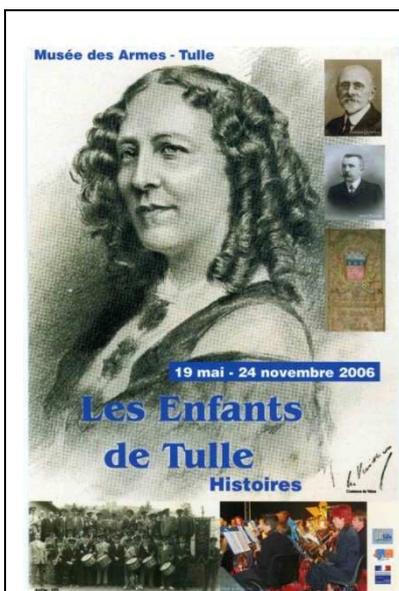
Rosay en Histoire

Quand la bannière Sainte Cécile revient à Rosay et rappelle au souvenir de la fanfare du village...

A l'occasion du repas des aînés le 1er mai 2018, Jean-Jacques Falher, chantre du patrimoine normand, remettait au maire de Rosay, Pascal Béharel, la bannière offerte à la fanfare des pompiers de Rosay par la comtesse de Valon et sa fille. Cette bannière est dédiée à Sainte Cécile patronne des musiciens et des brodeurs. Son dos est brodé aux noms de Comtesse de Vallon (faute d'orthographe) et Marquise de Castelbajac. Cette dernière a épousé en juin 1869 le marquis Gaston de Castelbajac. C'est pourquoi on peut dater cette bannière entre 1869 et 1870. A l'invasion prussienne en décembre 1870, on sait qu'elle a été mise en sécurité au château.

En 1864, une subdivision de sapeurs-pompiers est créée à Rosay sous l'impulsion du comte de Valon qui est élu maire du village en 1865. Dans la continuité, il se créera une fanfare des sapeurs-pompiers, à l'initiative de la comtesse de Valon. En octobre 1865, une fête est organisée au château en présence de M. Janvier, préfet de l'Eure. On réceptionne la nouvelle compagnie de sapeurs-pompiers du village et le préfet remet le brevet de capitaine à M Saint Martin et de lieutenant à M Crépin : messe, repas de 100 couverts et bal jusqu'au petit matin ! On n'évoque pas encore la fanfare (Journal Le Vexin du 15 octobre 1865)





A propos de la comtesse de Valon

C'est en 1856 qu'Apollonie de Valon prend l'initiative de reconstituer l'harmonie de Tulle qui prendra l'appellation « Enfants de Tulle » en 1860.

En 1893, on interprétait en hommage à la comtesse « A Madama la Comtessa de Valon »

En 2006, la ville de Tulle honore la fondatrice et bienfaitrice de l'harmonie municipale "Les Enfants de Tulle", à l'occasion du 150ème anniversaire de sa création.

Fin août 1882, les membres de la fanfare de Charleval sont reçus dans le parc du château de Rosay par la comtesse et le comte. Le jeune Méry Legros a adressé à Mme de Valon un compliment bien tourné pour la remercier de la bannière offerte à leur fanfare. Une foule d'habitants du pays ont été admis dans le parc où la fanfare exécutera les meilleurs morceaux de son répertoire (Journal Le Vexin 5 septembre 1882).

A propos de la marquise de Castelbajac

La comtesse de Valon offre à sa fille le château d'Argueil où elle résidera. Devenue marquise par son mariage avec Gaston de Castelbajac en 1869, elle est l'arrière grand-mère du styliste et créateur de mode Jean-Charles du même nom. Apollonie est son arrière-arrière-grand-mère.

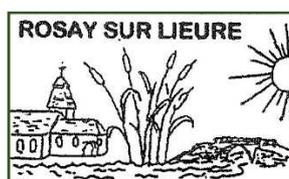
C'est dans l'annuaire du département de l'Eure en 1868 qu'apparaît pour la première fois la fanfare des pompiers de Rosay : 18 musiciens. La seule représentation connue se déroule en février 1869, au village : « *la fanfare des pompiers avait organisé un bal au profit des pauvres la quête et les souscriptions ont produit 100F que les commissaires ont été heureux d'offrir aux pauvres* » (Journal Le Vexin du 21 février 1869)

Un règlement, certainement en 1867 ou 1868, est rédigé et comporte 24 articles de rédaction parfaite et stricte. Il n'est ni daté, ni signé par ses membres. On peut penser que la comtesse y a veillé personnellement. Trois articles témoignent d'une volonté de rigueur, pour ne pas dire rigidité :

« Art7 : Les membres de la société fixeront par voie de scrutin les jours et heures des répétitions ordinaires ; il y en aura au moins une par semaine. A l'heure précise fixée pour la répétition, le secrétaire par ordre du chef de musique, procédera à l'appel nominal de chaque membre, le membre qui ne répondra pas à l'appel de son nom sera passible d'une amende de 10 centimes, vingt minutes après ce premier appel, il en sera fait un second et tout membre absent sera également passible d'une amende de 25 centimes.

Art8 : Le chef et le sous-chef seront tenus à donner des leçons aux élèves ; elles seront gratuites.

Art11 : Chaque membre doit assister aux services commandés par le chef de musique ; s'il ne peut s'y rendre il doit en donner avis au président ou au vice-président du conseil ; faute de ce faire, il sera



passible d'une amende de cinquante centimes par service »

On ne sait rien des membres de la fanfare à sa création sauf que le chef de musique, très jeune, se nomme Arsène Séraphin DAMAS. Ouvrier serrurier, âgé de 23ans en 1867, il se marie en juin 1870, année de dissolution de la fanfare. Est-ce mariage ou l'arrivée en décembre des prussiens dans la vallée qui en est responsable ? On sait qu'alors les instruments de musique et la bannière ont été mis en sécurité au château.

La réunion du conseil municipal, le 2 septembre 1881, est riche de renseignements sur la fanfare :

« les instruments de l'ancienne musique des pompiers dissoute en 1870, donnés partie par la commune, partie par le préfet et une autre partie par la famille de Valon et remis au château au moment de l'invasion étrangère ont été réclamés par lui à M le Comte à plusieurs reprises. Dans le courant de juin dernier, M le Comte lui a répondu que la comtesse était sur le point de venir à Rosay, il le pria de s'entendre avec elle. Après être allé la trouver, elle lui a répondu qu'elle rendrait les instruments donnés par la commune quand à ceux donnés par le préfet M Janvier, ils avaient été donnés à elle, comtesse de Valon. Quelques jours après quelques instruments furent déposés à la mairie et le reste n'est pas rentré depuis. - un règlement de l'ancienne musique était entre les mains de Mme Damas veuve de l'ancien chef de musique. Au moment de l'organisation de la compagnie actuelle M Tremblay Amédée s'est rendu chez Mme Damas, sa sœur, et s'est emparé de ce règlement et sur la demande qu'il a été faite de le restituer à la mairie, il a donné pour toute réponse qu'il l'avait remis à qui de droit. - un drapeau avait été donné par Mme la comtesse de Valon à la compagnie de sapeurs-pompiers de Rosay et ce drapeau est aussi disparu de la mairie. »

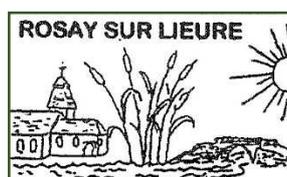
M le Comte de Valon a promis de rendre les instruments qui sont en sa possession de faire revenir ceux qu'il a prêtés à la musique de Lyons, de remettre le drapeau qui doit être dans son château ainsi que le règlement s'il le retrouve. Nouveau problème en novembre 1892, on est cette fois à la recherche de deux altos. On demande à l'ex-maire, le vicomte René de Valon de rendre ces instruments dans un délai de un mois.

Le 27 février 1881, le règlement est complété par l'article 25 puis daté et signé par tous les membres :

président Léon Demouchy 26 ans, vice-président Millard, trésorier Maillard 27ans, secrétaire Elie Tremblay 19 ans et les membres Autin Jules 31ans, Froment 31ans, Parravez, Jules Pimpernel 21 ans, Pimpernel fils, Tremblay Anatole 18ans, Deshayes Léopold 17 ans, Pimpernel Henri, Louis Trubert 17 ans, Parravez Emile 18 ans, Pannier, Milliard, Etienne Charles 15 ans, Parravez Léon 13 ans, Fortier, Etienne, Jumelin Clodomir 17 ans.

Le président de la fanfare, Léon Demouchy, est un jeune ouvrier boisselier promis au plus grand avenir. Devenu marchand de bois, il prend la mairie au vicomte René de Valon en 1892 et la conservera jusqu'à sa mort en 1922.

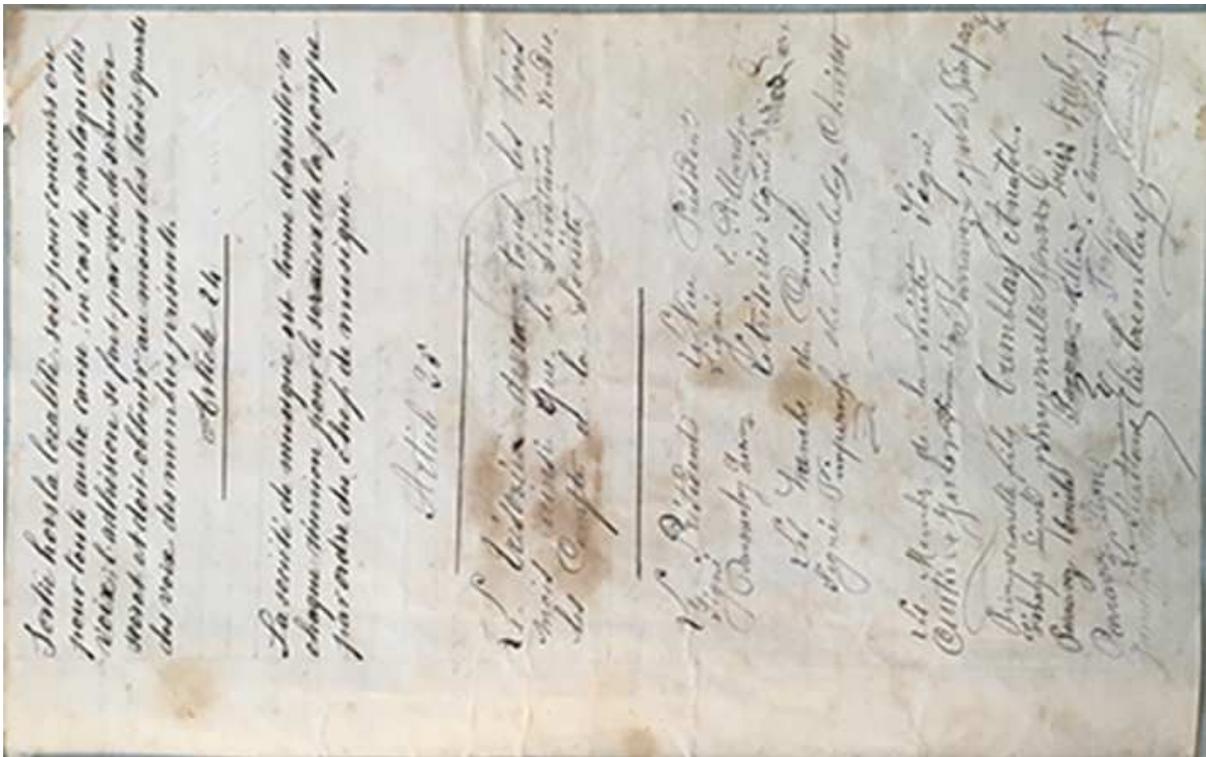
L'inventaire partiel de 1885 nous éclaire sur les instruments de musique de la fanfare : 3 clairons, 3 caisses, 1 tarole, 1 grosse caisse et ses accessoires, 6 instruments de cuivre (basson, bugle,..) auxquels il faut ajouter au moins deux altos. Les inventaires suivants permettent de compléter la liste des musiciens : Delarue Léon, clairon ; Delamare Félix, tambour ; Duhamel, tambour ; Vogel, clairon ; Moulin Alfred, clairon ; Vigreux Désiré fils, clairon ; Gribouval Ernest, clairon. Lors des recensements des conscrits de 1905 à 1907, des jeunes du village se déclarent musiciens : Bénard Jules, bugle ; Boufflet Henri, clairon ; Tremblay Léon, Bugle ; Boulanger Anthime,



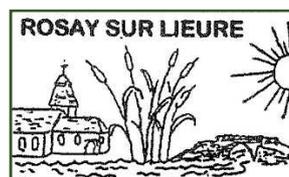
violon ; Leroy Léon, alto ; Lavallée Agathon, basson ; Demouchy Lucien, violon.

On ne trouve trace de son activité qu'à occasion de la fête nationale : en 1904, le 13 au soir, retraite aux flambeaux par la musique. 1905 marque certainement la fin de la fanfare « *La retraite partira de la mairie puis l'école, remontera la grande rue jusqu'au Bout du Haut puis reviendra par le chemin du Fol Accard. Il sera acheté pour 6F de mirlitons* ». Quelques mois après le décès de sa bienfaitrice, la comtesse de Valon, cet achat de mirlitons semble malheureusement signifier la fin définitive de la fanfare de Rosay.

On ne trouve pas trace de représentations hors du village ni des morceaux joués. Les musiciens sont très jeunes et on peut penser que cette fanfare aura eu une activité épisodique et chaotique, souvent à la recherche de ses instruments. Mais une culture musicale s'est implantée au village, témoins les conscrits de 1905.



Sur la page suivante du règlement, le maire inscrit qu'il est d'avis que les statuts de la musique soient approuvés dans leur forme et leur teneur. Signé par le maire le 27 février 1881



Reglement de la musique
municipale faisant partie
de la Compagnie des Sapeurs
Pompiers de la commune de
Rosay.

Article 1^{er}
Entre les sapeurs est formée une société de musique
sous le titre de musique municipale faisant partie
de la Compagnie des Sapeurs-Pompiers de Rosay.

Article 2
La société dirigée par un chef et un sous chef, est
composée de quinze membres au minimum et
vingt au maximum. Le chef et le sous chef compris.

Article 3
Un conseil est nommé lequel se compose : d'un
président, d'un vice-président, d'un secrétaire,
d'un trésorier et de trois autres membres.

Article 4
Le chef et le sous chef de musique, sont de droit :
le premier président, et le second vice-président du
conseil.

Article 5
Les nominations de secrétaire, trésorier et des mem-
bres du conseil se font par voie de scrutin secret.
Les trois membres assistent à toutes les réunions
du conseil, ils ont voix délibérative.

Serge Ollivier, le Fol Accard



Deux australiennes à Rosay

Sur les traces de nos cousins LARDEUR

(Article par Suzanne Grano et Julie Grano-Schroder)

Depuis 2012 nous venons en France chaque année pour trouver et répertorier des œuvres de nos cousins français, le maître-verrier et mosaïste Raphaël LARDEUR (1890–1967) et son fils, le sculpteur et maître-verrier Gérard LARDEUR (1931–2002). Nous faisons un travail de mémoire sur leurs œuvres, pour la famille en France et en Australie. Notre recherche des vitraux existants de Gérard Lardeur, vers 73 sites, est terminée ; celle des vitraux existants du père, Raphaël, vers 200 sites, est toujours en cours.

Nous sommes de la branche australienne de la famille Lardeur. Une tante de Raphaël, Jennie Lardeur, une femme courageuse, est arrivée en Australie par bateau en 1882. Jennie était notre arrière-grand-mère.

Grâce aux liens de famille, préservés de génération en génération, nous avons la chance de faire

Un “pèlerinage” annuel de vitraux Lardeur et en découvrant leurs œuvres, nous découvrons

Votre beau pays, la France.

C'est une recherche passionnante et de longue haleine, qui a commencé en mai 2009 quand nous avons vu l'ensemble des vitraux de Raphaël Lardeur, réalisés en 1928–1930, dans la Basilique Saint François de Sales à Thonon-les-Bains (74). Ensuite, de 2012 à 2018, nos périple nous ont amenées dans tous les coins de France. En septembre-octobre 2018, nous sommes retournées à l'ouest et au nord pour dénicher encore des œuvres de R. Lardeur pour compléter notre inventaire.

Parmi nos visites en 2018, accompagnées par la famille GAMBU nous avons revisité la belle Eglise Notre-Dame de Rosay-sur-Lieure pour revoir le seul vitrail dans l'église, Sainte Thérèse de Lisieux.

Ce vitrail art déco a été réalisé par Raphaël LARDEUR en 1934 et restauré en 2015 par les ateliers de Vincent JAILLETTE à Trévières (14). On croit que la signature (+ date ?) de R. Lardeur a dû disparaître avant ou pendant la restauration. Les archives de R. Lardeur à Paris contiennent des documents, dessins et une maquette datant des années 1933–1934.

Depuis notre première visite de l'église en 2016 l'équipe de bénévoles, a restauré le plancher et le plafond, a réparé les croix, nettoyé le Chemin de Croix, fait installer deux nouvelles fenêtres avec du verre transparent ... et cela continue ... Nous étions ravies de voir toutes ces améliorations et de savoir qu'il y aura de nouveau des messes dans l'église.

Après nos adieux à Rosay, nous sommes allées visiter les églises de Ménesqueville et Romilly-sur-Andelle. Les deux églises figurent dans les archives de R. Lardeur, en 1932 et 1935 respectivement, mais nous croyons qu'il n'y a plus de trace de Lardeur aujourd'hui.

Nous gardons de très bons souvenirs de nos visites de Rosay-sur-Lieure, sa communauté, ses environs, et nous espérons que nos chemins se recroiseront à l'avenir.

Suzanne Grano et Julie Grano-Schroder

4^{ème} génération de la famille Lardeur en Australie

Brisbane, Australie, le 17 novembre 2018





Suzanne et Julie



Raphaël Lardeur dans son atelier, Paris, 1927-1928,

avec sa petite cousine australienne Marie Aconley (Photo : Alfred Aconley)

Raphaël Lardeur (Texte de Mme Véronique David du Centre André Chastel, Paris)

1.1 Raphaël Lardeur, peintre verrier français, né le 19 décembre 1890 à Neuville-sur-Escout (Nord), mort le 17 avril 1967 à Paris.

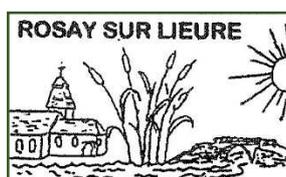
1.2 Elève aux Académies de Valenciennes (Nord) en musique et dessin à partir de 1903, il rapporte de sa mobilisation comme brancardier en Serbie et à Salonique, de 1915 à 1918, des dessins et des peintures à l'aquarelle ou au pastel qui représentent des portraits, des costumes ou des paysages imprégnés des couleurs et de la lumière de l'Orient.

Entre 1921 et 1922, il rachète le fonds du peintre verrier Ernest Haussaire et s'installe dans son atelier parisien au 79 rue du Cherche-Midi dans le 6^e arrondissement. Lardeur intervient essentiellement dans le vitrail mais aussi dans le domaine de la mosaïque et du mobilier liturgique. On compte à son actif près de 200 sites (édifices religieux et civils, anciens et modernes), répartis dans quatorze régions de France et tout particulièrement en Picardie. Sa production se caractérise par la hardiesse de ses compositions, un dessin expressif et énergique ainsi qu'une palette colorée vive et audacieuse. Dans le domaine du vitrail civil, elle est marquée par son humour et par sa fantaisie.

Lardeur travaille souvent avec l'architecte parisien Godefroy Teissere ou avec les architectes en chef des Monuments historiques, Lucien Sallez, Jean Trouvelot. L'activité de l'atelier de Raphaël Lardeur ralentit après la Seconde Guerre mondiale, même si elle est en partie compensée par les commandes qui proviennent de l'étranger. A sa mort, son fils Gérard Lardeur (1931-2002), peintre verrier et sculpteur, reprend l'atelier.

2.1 Créations personnelles, sélection

France : Vitraux religieux : Ambleny (Aisne), église Saint-Martin, 1938-1939. **Ancenis** (Loire-Atlantique), église, 1924-1939. **Arradon** (Morbihan), église Saint-Pierre, 1937-1938. **Chedde** (Haute-Savoie), église Saint-Joseph, 1934. **Cuts** (Oise), église de l'Assomption de la Vierge, 1925. **Folembray** (Aisne), église Saint-Pierre, 1931. **Guise** (Aisne), église Saint-Pierre et Saint-Paul, 1932. **Hangest-en-Santerre** (Somme), église Saint-Martin, 1930-1931. **Ivry-sur-Seine** (Val-de-Marne), église Notre-Dame de l'Espérance, 1925-1931. **Le Cheylard** (Ardèche), église Notre-Dame de l'Assomption, 1932. **Lignerolles** (Indre), église Saint-Paul, 1949. **Paris 4^e**, Notre-Dame-des-Blancs-Manteaux, 1946. **Paris 11^e**, église Sainte-Marguerite, 1938. **Paris 14^e**, chapelle des Augustines de Notre-Dame de Paris, 1943-1944. **Saint-Bandry** (Aisne), église Saint-Bandry, 1932-



1933. **Saint-Chamond** (Loire), Institution Sainte-Maire, 1939. **Soupir** (Aisne), église Notre-Dame de l'Assomption, 1934-1935. **Thonon-les-Bains** (Haute-Savoie), église Saint-François-de-Sales, 1930. **Tréguier** (Côtes-d'Armor), cathédrale Saint-Tugdual, 1937, 1945. **Vasseny** (Aisne), église Saint-Rupert-et-Saint-Druon, 1934 (d'après les cartons de Louis Mazetier). **Vaux-Andigny** (Aisne), église Saint-Médard, 1932.

Vitraux civils : **Chauny** (Aisne), villa Le Révérend, 1923. **Paris 8^e**, restaurant *Tante Louise*, 1937-1942. **Paris 1^{er}**, Hôtel de Ville, 1938. **Paris 7^e**, Musée d'Orsay, réserves :

29 panneaux provenant du Pavillon des transports de l'exposition internationale de 1937. **Paris 9^e**, magasin « le Fleuriste de Montmartre », 1944 (vitraux disparus).

Paris 15^e, café de Versailles, avant 1938 (vitraux disparus). **Saint-Just-Saint-Rambert** (Loire), Cinéma Family (vitraux provenant du Pavillon de Saint-Gobain à l'exposition internationale de 1937).

Etranger : **Alger** (Algérie), église Sainte-Anne de la Redoute, 1951. **Sherbrooke** (Canada), cathédrale (1960), **Fitchburg** (Massachusetts) église 1955. **Worcester** (Massachusetts) chapelle du collège de l'Assomption, 1952.

2.3 Expositions

1921, 1923, 1926, 1927 Paris, Salon d'Automne. 1922, 1936, 1947 ? Salon des Artistes français. 1925 : Paris, Exposition internationale des arts décoratifs et industriels modernes, Pavillon du vitrail. 1932 *Exposition d'art religieux moderne*, Rouen. 1937 : Paris, Exposition internationale des arts et des techniques dans la vie moderne, Pavillon du vitrail, Pavillon des Transports, Section des Monuments historiques, Pavillon des verreries de Saint-Gobain, Maison du Maître Verrier, Maison du Tisserand. 1938 : 31^e Salon des humoristes, Paris, 3 mars-18 avril 1938, p. 64, n° 574-577.

2.4 Bibliographie

1 Bénézit, Grund 1999, t. 8, p. 279.

Langlade (Emile), *Artistes de mon temps*, Paris, Editions Le Point, vol.4, 1938, p. 165-179.

« Du côté de chez Lipp », Paris, 1963, planche hors texte signée R. Lardeur.

Blin (Jean-Pierre), « Le vitrail dans les églises de la reconstruction en Picardie (1919-1939) » dans Nadine Chaline, *Le vitrail en Picardie et dans le nord de la France aux XIX^e et XX^e siècles*, Amiens, 1995 p. 79.

Cat. exp. *Reconstructions en Picardie après 1918*, Archives départementales de l'Aisne à Laon, Musée nationale de la Coopération franco-américaine de Blérancourt, Musées de Noyon, Musée de Soissons, Office culturel d'Albert, 2000-2001, RMN, 2000, p. 286-287.

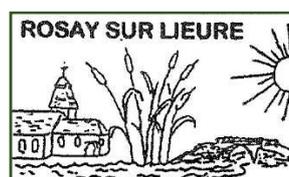
Roussel (Dominique), « Les travaux du maître verrier Raphaël Lardeur dans l'Aisne », *Mémoires du Soissonnais*, t. 3, 2002-2005, p. 171-199.

Grano (Suzanne), *Souvenir of Raphaël Lardeur, Paris. A family art collection, Australia 1928 - France 2009*, Brisbane (Australia), 2009.

David (Véronique), « Vitraux humoristiques maître Lardeur », *Quadrilobe*, 2012, n°4, Association pour la connaissance, l'étude et la promotion du patrimoine de la région Picardie, 2012.

2 *Fonds Lardeur*, Musée de Soissons. Archives privées

Véronique David



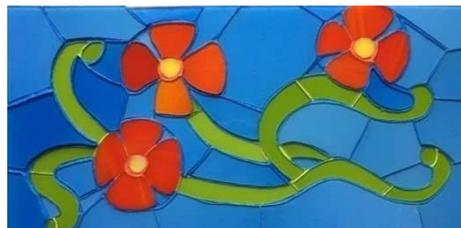
Une Artiste à Rosay



Certaines rencontres sont décisives parfois et travailler avec Niki de Saint Phalle l'a été pour moi ; 20 années à réaliser ses mosaïques sur des sculptures monumentales, des reliefs, des tables...en pâte de verre, miroirs, galets et céramiques, en France et à l'étranger !

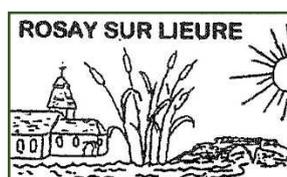
Grâce à Niki, je me suis plongée dans un monde de couleurs et de matériaux pleins de vie et de lumière ! et tout spécialement le verre.

Rien à voir avec la mosaïque traditionnelle, cette technique pourrait s'apparenter dans certains cas à de la marqueterie de verre. Au Jardin des Tarots, en Italie ses sculptures illustrent bien ce travail.



Le verre est une matière qui m'attire, par son pouvoir réfléchissant de la lumière et l'immense choix de couleurs et d'aspects qui existe grâce aux verreries. Bien que rigide dans la matière, il offre une souplesse particulière pour interpréter fidèlement un dessin.

Ce qui me plaît dans la mosaïque, c'est tout d'abord la recherche des matériaux et des couleurs afin de rester fidèle au dessin, mais surtout tout le côté relation humaine qui s'installe lorsque l'on travaille sur un projet. Puis pour le verre, il y a tout le travail de la découpe qui doit être harmonieux. Adapter un dessin ou laisser libre cours à son intuition tout en respectant les règles imposées par la technique est un défi qui me stimule. Trouver de nouvelles approches ...



En ce sens, je propose deux sortes de stages, l'un pour apprendre à tailler le verre, l'autre pour la technique de mosaïque traditionnelle.

Dans le premier cas, vous apprendrez à tailler la feuille de verre à l'aide d'un coupe-verre et à le coller sur un support bois ou pierre. Puis à réaliser les joints en accord avec les teintes du verre. Jouer avec les découpes permet de donner du mouvement, un élan à la mosaïque. C'est là que prend forme l'expression de votre dessin.



Des stages de mosaïque traditionnelle sont proposés également pour les enfants ou adultes.

A partir d'émaux de Briare, cette fois, ce sera la découpe en tesselles avec la pince à mosaïque et le jointement que vous aborderez.

La découpe du verre n'est enseignée qu'aux adultes, car trop coupant pour des enfants.

Ils se déroulent à mon atelier, dans votre école, centre aéré, entreprise ou votre domicile.

Vous pouvez me contacter et visiter mon site pour tout renseignement complémentaire.

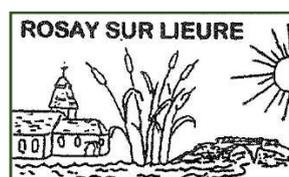
Isabelle de Segonzac

Mosaïste

21 côte du château, 27790 Rosay sur Lieure

06 77 13 72 95 - iduzac@gmail.com

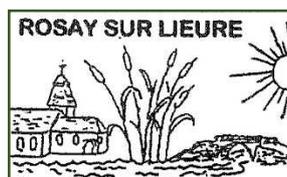
<https://iduzac.wixsite.com/monsite>





Arrivé en mai à Rosay, je suis à votre disposition 24h sur 24h et 7 jours sur 7.

Merci au Fournil des Perrisiens de Perriers sur Andelle



Programme d'activité 2019

27 janvier 2019

- ✓ Cérémonie des vœux et partage de la galette avec mise en avant de la réussite de nos jeunes.

2 mars 2019

- ✓ Démonstration de taille d'entretien sur pommiers hautes-tiges avec l'association pomologique de Haute Normandie (à partir de 14 heures, rue de la forêt).

1^{er} mai 2019

- ✓ Repas des aînés.

Samedi 4 mai 2019

- ✓ Repas d'ouverture de la fête de printemps (sur réservation)

Dimanche 5 mai 2019

- ✓ Troisième fête de printemps avec randonnée, marché fermier et artisanal ainsi que de nombreuses animations

8 mai 2019

- ✓ Commémoration de l'Armistice du 8 mai 1945.
- ✓ À l'issue, vin d'honneur ouvert à tous (offert par nos anciens combattants).

26 mai 2019

- ✓ Elections Européennes

14 juillet 2019

- ✓ Commémoration de la Fête nationale. À l'issue, vin d'honneur ouvert à tous offert par la municipalité.
- ✓ Foire à tout organisée par le Comité des fêtes

14 et 15 août 2019

- ✓ Feu d'artifice et fête patronale organisés par le Comité des fêtes avec restauration sur place.
- ✓ Le 15, messe et procession à l'église.

15 septembre 2019

- ✓ Journée du patrimoine : visite de l'église et randonnée insolite.

5 octobre 2019

- ✓ Repas organisé par le Comité des fêtes avec animations (n'oubliez pas de réserver).

26 et 27 octobre 2019

- ✓ Exposition « Vos passions et vos talents- 4^{ième} édition ».

11 novembre 2019

- ✓ Commémoration du 11 novembre 1918.
- ✓ A l'issue, vin d'honneur ouvert à tous (offert par nos anciens combattants)
- ✓ Repas de l'Amicale des anciens combattants (sur réservation mais ouvert à tous).

15 décembre 2018 à 16h

- ✓ Arbre de Noël ouvert à tous (les bénéficiaires des cadeaux sont les enfants scolarisés jusqu'en CM2 inclus et résidants à titre principal sur la commune à la date de l'arbre de Noël).

